

**BUDGET ANNEXE
« CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET
SUPPLEMENTAIRE**

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	4
2.1 L'affectation du résultat 2023 du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	5
2.2 La dette du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	7
4. La section de fonctionnement du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	8
4.1 Les recettes de fonctionnement	8
4.2 Les dépenses de fonctionnement	9
5. La section d'investissement du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	10
5.1 Les dépenses d'investissement	10
5.2 Les recettes d'investissement	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettre ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 7 décembre 2023 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +0,55 M€ en section de fonctionnement.
- ✓ +1,02 M€ en section d'investissement.

En M€	BP 2024	Proposition BS 2024	Total après BS 2024
Section de fonctionnement	8,21	0,55	8,76
Section d'investissement	27,49	1,02	28,50

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture fonctionnement	Résultats de clôture d'investissement	Restes à Réaliser en Recettes	Résultats cumulés investissement	Part affectée à l'investissement	Solde maintenu en section de fonctionnement
2023	2023	2023	2023	2024	2024
(A)	(B)	(C)	(B+C)	(D)	(A-D)
982 016,49 €	-982 016,49	- €	-982 016,49	982 016,49 €	- €

La section d'exploitation du budget annexe « centre de formation d'apprentis » a dégagé en 2023 un résultat positif de **982 K€**.

Aucun reste à réaliser en dépenses d'investissement n'est constaté du fait de la gestion en « Autorisation de Programme / Crédits de Paiement ». Il n'y a pas de reste à réaliser en recettes d'investissement

A la clôture de la gestion 2023, le résultat de clôture d'investissement est de **-982 K€** et le résultat d'investissement cumulé représente donc un déficit de **982 K€**.

La section d'investissement présente donc un besoin de financement et a appelé à une affectation de résultat. L'affectation du résultat de fonctionnement cumulé à hauteur de **982 K€** permet de couvrir la totalité du déficit du résultat d'investissement.

Le budget annexe « centre de formation d'apprentis » se clôture en 2023, avec un solde maintenu en section d'exploitation de **0 K€**.

Le budget supplémentaire 2023 reprend les résultats décrits ci-dessus, son affectation et le solde maintenu en section d'exploitation.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2024, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Total 2024 après BS	Evolution 2023 / 2024	
				en M€	en %
Recettes de gestion courante	8,46	8,21	8,75	0,54	7%
Dépenses de gestion courante	6,64	6,69	7,18	0,49	7%
Epargne de gestion courante (EBG)	1,82	1,52	1,57	0,05	3%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	21,5%	18,5%	18,0%		
Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)	0,22	0,19	0,20	0,02	9%
Résultat exceptionnel large	-0,22	-0,19	-0,20	-0,02	9%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	1,60	1,34	1,37	0,03	3%
Taux d'épargne de gestion	19%	16%	16%		
Recettes réelles	8,46	8,21	8,75	0,54	7%
Dépenses réelles	7,09	7,06	7,61	0,55	8%
Epargne brute (EBE)	1,37	1,15	1,14	0,00	0%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	16,2%	14,0%	13,1%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1,07	1,12	1,12	0,00	0%
Epargne nette (ENE)	0,30	0,03	0,02	0,00	-12%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	3,6%	0,3%	0,3%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	8,13	7,29	7,17	-0,12	-2%
Capacité dynamique de désendettement	5,9	6,4	6,3		

L'**épargne de gestion courante** est stable par rapport au budget primitif 2024 du fait de l'augmentation de la participation d'équilibre de 0,38 M€ pour compenser l'augmentation des inscriptions en dépenses de gestion courantes avec notamment les charges de personnel et la taxe foncière.

L'**épargne de gestion** est également stable à 16% malgré le résultat exceptionnel déficitaire de -0,20 M€ et qui s'explique par l'inscription de dépenses au chapitre 68 pour les provisions.

L'**épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)** : le taux d'épargne brute suit une tendance légèrement à la baisse avec l'intégration de l'ensemble des charges réelles. Le taux est désormais de 13,1%.

L'épargne nette : Le taux d'épargne reste identique avec 0,3%. La richesse générée par l'activité permet seulement de couvrir l'annuité en capital.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « centre de formation d'apprentis »

	Stock de dette au 31/12/2023	Intérêts de la dette en 2024	Remboursement du capital de la dette BP + BS 2024	Emprunt d'équilibre inscrit BP + BS 2024	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2024
Volume	8 133 K€	227 K€	1 120 K€	278 K€	7 291 K€

Le stock de dette prévisionnel au 31/12/2024 est de 7 291 K€ après un remboursement de 1 120 K€ et un emprunt d'équilibre de 278 K€.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « centre de formation d'apprentis » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2024	Variation des crédits de paiements BS 2024	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2024	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2024
Développement économique, attractivité territoriale et relations internationales	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE TERRITORIALE ET RELATIONS INTERNATIONALES GESTION MDTURE 2020-26	1 280 K€	242 K€	270 K€	0	270 K€	40%
	SOUS-TOTAL	1 280 K€	242 K€	270 K€	0	270 K€	40%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	10 K€	0	3 K€	0	3 K€	30%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	100 K€	5 K€	30 K€	4 K€	34 K€	39%
TOTAL		1 390 K€	247 K€	303 K€	4 K€	307 K€	40%

Le volume d'Autorisation de Programme (AP) au 1^{er} janvier 2024 s'élevait 1 390 K€.

Il est à noter une demande de crédits de paiements supplémentaire de 4 k€ pour alimenter le programme Numérique.

4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	8,46	8,21	0,54	8,75	6,62%
Recettes de gestion courante	8,46	8,21	0,54	8,75	6,62%
013 - Atténuations de charges		0,02		0,02	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,11	0,07		0,07	0,00%
73 - Impôts et taxes	0,00	0,00	0,05	0,05	0,00%
74 - Dotations et participations	8,35	8,11	0,50	8,61	6,13%
75 - Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	11,49%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels					
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)					
Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,01	141,87%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,01	141,87%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total recettes de fonctionnement	8,46	8,21	0,55	8,76	6,65%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		0,00		0,00	
Total recettes de fonctionnement cumulées	8,46	8,21	0,55	8,76	6,65%

Les recettes de fonctionnement augmentent 6,65% soit 0,55 M€

Plus précisément 0,05 M€ sont positionnés au titre des régularisations d'encaissement de taxe d'apprentissage versée par la CCI au chapitre 73.

En dotation et participation, 0,11 M€ concernent des régularisations de recettes liées à l'apprentissage 2019 et 0,38 M€ d'augmentation de la participation du budget principal.

En recette d'ordre, 3 K€ sont positionnés suite à un réajustement de l'amortissement des subventions.

4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	7,09	7,06	0,55	7,61	7,73%
Dépenses de gestion courante	6,64	6,69	0,49	7,18	7,36%
011 - Charges à caractère général	2,02	1,70	0,09	1,79	5,44%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4,54	4,80	0,40	5,20	8,33%
014 - Atténuations de produits					
65 - Autres charges de gestion courante	0,08	0,19	0,00	0,19	0,00%
Autres dépenses de fonctionnement	0,45	0,38	0,05	0,43	14,35%
66 - Charges financières	0,23	0,23	0,00	0,23	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	0,22	0,15	0,00	0,15	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations		0,00	0,05	0,05	0,00%
Dépenses d'ordre	0,31	0,29	0,00	0,29	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,31	0,29	0,00	0,29	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total dépenses de fonctionnement hors virement	7,40	7,36	0,55	7,90	7,42%
023 - Virement à la section d'investissement	1,07	0,85	0,00	0,85	0,00%
Total dépenses de fonctionnement	8,46	8,21	0,55	8,76	6,65%

Les dépenses évoluent de 0,55 M€ supplémentaires avec :

- ✓ Au chapitre 011, l'évolution de 5,44% résulte de l'inscription de la taxe foncière pour 0,14 M€ compensée en partie par la diminution de crédits pour des dépenses relatives aux affaires juridiques et à la logistique pour -0,05 M€.
- ✓ Au chapitre 012, il est à noter une augmentation de 0,4 M€ due principalement à la hausse des effectifs.
- ✓ Les autres dépenses de fonctionnement évoluent de 14,35% du fait des provisions pour charges liées au compte épargne temps inscrites à hauteur de 0,05 M€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	1,45	1,42	0,00	1,43	0,3%
Dépenses d'équipement	0,38	0,30	0,00	0,31	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)				0,00	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0,00	
Total des opérations d'équipement	0,38	0,30	0,00	0,31	1,3%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Dépenses financières	1,07	1,12	0,00	1,12	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1,07	1,12		1,12	0,0%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	26,38	26,07	0,03	26,10	0,1%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,01	141,9%
041 - Opérations patrimoniales	26,38	26,06	0,03	26,09	0,1%
Total dépenses d'investissement	27,83	27,49	0,03	27,52	0,1%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		0,00	0,98	0,98	
Total dépenses d'investissement cumulées	27,83	27,49	1,02	28,50	3,7%

La section augmente au budget supplémentaire de 1,02 M€ :

- ✓ En dépense d'équipement, une demande de crédits supplémentaires de 3 K€ pour le programme numérique ;
- ✓ En dépenses d'ordre 30 K€ sont positionnés suite à un réajustement de l'amortissement des subventions.

Pour finir, le résultat déficitaire d'investissement de l'exercice précédent est reporté pour 0,98 M€.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	0,08	0,28	0,99	1,27	355,7%
Recettes d'équipement	0,08	0,00	0,13	0,13	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,08	0,00	0,13	0,13	
21 - Immobilisations corporelles		0,00		0,00	
23 - Immobilisations en cours					
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Recettes financières	0,00	0,28	0,86	1,14	309,9%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,98	0,98	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)		0,28	-0,12	0,16	-43,2%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières					
024 - Produit des cessions d'immobilisations					
Recettes d'ordre	26,68	26,36	0,03	26,38	0,1%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,31	0,29	0,00	0,29	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	26,38	26,06	0,03	26,09	0,1%
Total recettes d'investissement hors virement	26,76	26,63	1,02	27,65	3,8%
021 - Virement de la section de fonctionnement	1,07	0,85	0,00	0,85	0,0%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"					
Total recettes d'investissement	27,83	27,49	1,02	28,50	3,7%

Les recettes d'investissement du budget annexe « centre de formation d'apprentis » augmentent de 1,02 M€ sur le budget supplémentaire.

Au chapitre 13, 0,13 M€ sont ajoutés suite à un appel à projets pour soutenir des acquisitions en matériels et équipements.

0,98 M€ sont inscrit au titre de l'affectation du résultat pour couvrir le résultat déficitaire d'investissement.

Cette augmentation des recettes permet de diminuer l'emprunt d'équilibre de -0,12 M€.

Dans le cadre des écritures relatives aux immobilisations, les crédits pour les opérations patrimoniales sont majorés de 0,03 M€.